

***Ambassade de la République Démocratique du Congo***



**en France**

**FRANCOPHONIE**

**INTERVENTION**

**DE**

**SON EXCELLENCE MADAME ISABEL MACHIK RUTH TSHOMBE  
REPERESANTANTE PERSONNELLE DU CHEF DE L'ETAT AUPRES  
DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**

**A LA 211<sup>ème</sup> REUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE  
POINT 3 : SITUATION POLITIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE :**

**Paris, le 25 janvier 2018**  
**(Version vérifiée à l'audition)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi avant toutes choses de joindre ma voix à celles des collègues qui m'ont précédée, non seulement pour vous présenter mes meilleurs voeux pour cette année qui commence, les voeux de bonheur et de succès ; mais aussi vous présenter les voeux de la République Démocratique du Congo pour qui cette année est résolument électorale.

Je voudrais remercier Monsieur le Directeur de la DAPG pour son rapport et la clarté de celui-ci. Je voudrais aussi remercier le Président COUCHEPIN pour le travail remarquable qu'il abat pour accompagner la République Démocratique du Congo dans son processus électoral. Je le remercie plus particulièrement pour cette dernière mission à laquelle il a associé notamment nos collègues Sherpas de l'Arménie et du Sénégal ainsi qu'une haute personnalité de Madagascar.

Monsieur le Président Couchepin, le rapport que vous nous avez présenté nous semble à la fois clair et équilibré. Vous ayant accompagné pendant cette mission et au cours de laquelle vous avez pu vous rendre compte de la situation exacte en République Démocratique du Congo et constater de visu qu'elle ne correspond pas toujours à la caricature qui en est trop souvent faite.

Vous avez eu l'amabilité d'avoir un rapport clair et équilibré, disais-je, c'est pourquoi nous nous nous étonnons que des pays amis persistent à stigmatiser la situation actuelle.

Nous qualifierons les événements du 21 janvier à Kinshasa de déplorable. Un Congolais qui meurt est un mort de trop. Aucun gouvernement ne peut accepter

que ses enfants deviennent des chairs à canon. Cependant, la RDC comme tout Etat de droit, a des lois qui cadrent les manifestations. Les manifestations pour se faire nécessitent autorisation administrative et ceci relève du respect de notre constitution que d'aucuns prétendent vouloir nous inciter à préserver jalousement.

Ce qui s'est passé le 21 janvier est déplorable, disais-je, et le gouvernement en a pris acte et prendra toutes les mesures nécessaires, pour établir les responsabilités et en tirer les conséquences. La majorité des manifestants se recrutent dans notre jeunesse. Force est de constater que bien souvent derrière ces jeunes, des forces manipulatrices du Congo ou d'ailleurs agissent dans l'ombre. Nous avons même vu récemment apparaître un Comité Laïc de Coordination sui generis et sans aucune assise légale devenir le chantre du respect des Accords-de-la-Saint-Sylvestre, soupçonné d'agir à d'autres fins en distillant de mots d'ordre protestataires aux catholiques.

S'il est vrai qu'il y a de nombreux jeunes désireux de participer à des manifestations pacifiques, on découvre glissés parmi eux des fauteurs des troubles en quête d'insurrection.

C'est pourquoi, nous pensons que les remarques, les affirmations et autres points de vue concernant ces événements devraient être plus équilibrés sachant qu'aucun État ne peut accepter de laisser germer une insurrection par l'utilisation d'une frange de sa population pour le déstabiliser ?

Comme nous l'avons dit plus haut, la République Démocratique du Congo est résolument dans une année électorale. Le Chef de l'Etat, Son Excellence Joseph Kabila Kabange l'a proclamé dans son discours le 31 décembre.

De son côté, le gouvernement s'est appliqué, en décembre déjà, à faire voter au Parlement les lois qui devaient accompagner ce processus, à savoir la loi électorale. Le Conseil National de Suivi de l'Accord (CNSA) est déjà en fonction, mis en place par l'Exécutif pour lui permettre d'accompagner ce processus électoral.

Mais, je souhaiterais aussi rappeler qu'aujourd'hui la République Démocratique du Congo n'est pas composé uniquement par les membres des partis de la Majorité, mais également de personnalités issus de l'Opposition et signataires de l'Accord, en commençant par le Premier Ministre. Si aujourd'hui une partie de l'Opposition ne se sent pas bien représentée à travers les personnalités qui sont sorties de son sérail, c'est à l'opposition de résoudre cette équation et non à la Majorité à en porter la responsabilité.

Je rappellerai également qu'il n'appartient ni au gouvernement ni au Chef de l'Etat de diriger le processus électoral. Nous avons une Centrale qui s'appelle la CENI que l'OIF a invité il y a quelques mois, ici même dans cette salle, pour expliquer son fonctionnement, évaluer ses avancées et rétablir la vérité des faits concernant le processus électoral congolais.

Il serait donc souhaitable que l'on fasse l'économie d'un mauvais procès au Chef de l'Etat et au gouvernement pour son prétendu manque de volonté d'organiser les élections. Certes, le bon fonctionnement de la CENI nécessite des moyens et le gouvernement non seulement s'est engagé à les fournir mais respecte les échéances de ses décaissements.

Il a été évoqué ici le fait que les élections ont pris un retard certain et qu'un bon nombre d'acteurs institutionnels ne sont plus en validité de mandat. La responsabilité de ce retard semble même être attribuée à la mauvaise volonté de certaines Autorités du pays. Je rappellerais, cependant, que tout au long de l'année 2016 et de l'année 2017, ici même à la Francophonie, la situation sécuritaire de la RDC n'a cessé de susciter préoccupations, inquiétudes, questionnements dans les réunions de la commission politique comme pendant les sessions des du CPF ou de la CMF à l'issue desquels bon nombre de décisions concernaient la RDC. Tantôt il s'agissait de mettre en exergue la situation à l'Est du pays, où des milices étrangères sèment la terreur et la désolation au sein des populations congolaises, tantôt il s'agit de dénoncer les actes terroristes perpétrés au Kasai. Il nous apparaît alors incompréhensible d'exiger en même temps de la RDC la tenue rapide des élections présidentielles sans prendre en compte le devoir du gouvernement de prioriser la sécurité de nos populations compte tenu de l'assiette financière dont il dispose.

Souvenons-nous tout de même que les élections de 2011 ont été entièrement financées par le gouvernement avec les fonds propres du pays. Il en ira de même pour les prochaines élections à présent que la plupart des problèmes sécuritaires ont été résolus. C'est ainsi que le gouvernement a pu prendre la décision de décaisser effectivement tous les fonds nécessaires à la CENI pour l'organisation des élections.

Permettez-moi dès lors de remercier tous les pays partenaires qui nous encouragent dans cette voie démocratique et soutiennent le pays dans les efforts qu'il entreprend.

Lors du dernier Conseil des ministres extraordinaire du 22 janvier dernier pendant lequel les hauts représentants de la CENI ont présenté leurs desideratas pour réussir ces élections dans les délais prévus par le calendrier actualisé.

Et nous pouvons dire d'après l'évaluation de la CENI, qu'à l'heure actuelle 45.947.401 Congolais ont été enrôlés, ce qui représente 111,7 % des électeurs attendus sur l'étendue du territoire national. Pour le Kasai, la CENI a enrôlé 3.943.831 personnes soit 114,1% sur les 3.456.053 électeurs attendus. La CENI a déjà fermé 70% des centres d'inscription, il en reste quelques-uns qui vont fermer leurs portes le 30 janvier 2018.

Sur les 135 activités prévues dans le calendrier électoral, le vice-président de la CENI a insisté sur 15 activités prioritaires notamment :

- La finalisation de l'identification et enrôlement des électeurs au Kasai, Kasai Central, Lwilu et Kamiji, d'ici fin janvier 2018.
- Le dédoublonnage et consolidation du fichier en février mars 2018 ;
- Le mois d'avril sera consacré à l'examen et adoption de la loi sur la répartition des sièges; cette loi sera promulguée par le Chef de l'Etat le 08 juillet 2018;
- L'électorat sera convoqué le 23 juin 2018.
- Ainsi, du 24 juin au 08 juillet 2018, il y aura ouverture des Bureaux de Réceptions et Traitement des Candidatures (BRTC) pour l'actualisation des candidatures des députés provinciaux ;

- Du 25 juillet au 08 août 2018, la CENI va ouvrir les BRTC pour l'inscription des candidatures aux élections présidentielles et des députés nationaux ;
- L'enrôlement des congolais vivant à l'étranger se déroulera de juillet à octobre 2018 ;
- La publication des listes définitives des députés provinciaux interviendra le 20 août 2018 ;
- La publication des listes provisoires des candidats présidents et Députés nationaux aura lieu le 24 août 2018 ;
- Le 19 septembre 2018 interviendra la publication des listes définitives des candidats Présidents de la République et Députés nationaux ;
- L'accréditation des observateurs, journalistes et témoins se fera du 08 novembre au 22 décembre 2018 ;
- La campagne électorale quant à elle se déroulera du 20 novembre au 21 décembre 2018 ;
- Les scrutins directs combinés présidentiel, législatif et provincial se dérouleront le dimanche 23 décembre 2018,
- La prestation de serment du Président élu aura lieu le 12 janvier 2019
- La CENI a fait part au Gouvernement de sa détermination à oeuvrer au respect dudit calendrier.

De ce fait, la CENI attend du gouvernement quelques décisions importantes notamment sur l'accomplissements des formalités légales aux marchés publics d'achats des machines à voter, l'appropriation du calendrier électoral par la

sensibilisation de la population à tous les niveaux, l'appropriation et la signature par les partis et les regroupements politiques du code et de la charte de bonne conduite, l'appropriation par les membres du gouvernement et toutes les parties prenantes au processus électoral de la vulgarisation de la loi électorale et des avantages de la machine à voter.

Je terminerai en disant que la République Démocratique du Congo a plutôt besoin d'appui et d'encouragements pour que ce processus puisse arriver à son terme et dans le respect des délais impartis.

Je vous remercie.